



Le Journal de Loivre

Juillet 2023

INFOS PRATIQUES

MAIRIE

Lundi – Mardi
Jeudi - Vendredi
de 11h à 12h
Mercredi : fermée
Samedi :
de 9h30 à 12h

Rendez-vous avec le Maire
et les Adjointes : le samedi
matin

AGENCE POSTALE

du lundi au samedi : de
9h30 à 12h
Fermée le mercredi
Tél : 03 26 46 83 43

GENDARMERIE

Lundi : 8h – 12h
Mercredi : 14h – 18h
Samedi : 14h – 18h
Le reste de la semaine
l'accueil se fait sur
rendez-vous
Tél : 03 26 61 00 59

BIBLIOTHEQUE

Samedi :
de 10h30 à 12h
sauf période de
vacances scolaires
(derrière la mairie)

ASSISTANTE SOCIALE

Madame LANIESSE
2^{ème} lundi de chaque
mois, de 14h30 à 16h30

ADMR Hermonville

Lundi et vendredi :
de 8h à 12h
Mardi et Jeudi :
de 8h30 à 12h30
et de 13h à 17h
Tél : 03 26 50 06 89

Promenade historique

Au fil du temps, certaines des plaques historiques de LOIVRE, présentes dans nos rues, étaient devenues illisibles. Le conseil municipal a décidé de procéder à leur renouvellement.

L'héritage de la commune est ainsi préservé, notre histoire est vivante et rend hommage aux sourciers qui nous ont précédé.

Vous pourrez plonger dans l'histoire fascinante de LOIVRE à votre propre rythme et découvrir le riche passé industriel et paysan de notre commune !

Sur chaque plaque, un lien QR code est disponible pour découvrir des lieux, des anecdotes, des photos de 1900, les impacts de la guerre 14-18 et la reconstruction. Le cheminement est facilité par l'indication de la plaque suivante.

En une heure de temps, vous découvrirez LOIVRE et son nouveau parcours historique de 4,6 km.



Prochaine
carte
postale :
2 Route de
Berméricourt
La sucrerie

Le site internet fait peau neuve

Le conseil municipal est ravi de vous annoncer le lancement de son nouveau site internet : <https://www.loivre.fr/>

Vous êtes invités à le parcourir et à explorer son contenu. Vous pouvez contribuer à son développement, en faisant part, à l'aide du formulaire de contact, de vos suggestions et propositions.



Triennale de Peinture



La commune de LOIVRE organise les 13-14 et 15 octobre 2023 la TRIENNALE DE PEINTURE. Plus de 20 artistes présenteront leurs œuvres.

Cette exposition aura lieu à la salle des fêtes et rassemblera quelques peintres talentueux du canton de BOURGOGNE,

Cette année l'invité d'Honneur sera Pierre GRENIER. Il réalise actuellement une fresque à la mairie de BRIERES de 8 x 2,5 m, et une autre à CERNAY EN LAONNOIS de 27 m².

Les enfants de l'école primaire présenteront aussi quelques tableaux.

Si vous aussi, vous avez des talents de peintre, inscrivez-vous auprès de la mairie : 03 26 61 01 03.

Brocante



Quelle affluence ! Quel succès ! La brocante s'est déroulée sous un soleil radieux, faisant venir exposants et promeneurs en très grand nombre. Pari réussi pour le Comité des Fêtes que nous remercions pour leur engagement et bonne humeur.

Les pompiers et le comité des fêtes se sont mobilisés pour rendre la circulation fluide, notamment à l'entrée de la commune.



Quelques chiffres :

- 390 kg de frites fraîches de la ferme de la Mouzelle de LOIVRE
- 1300 boissons fraîches
- 320 litres de bières de la brasserie Masclaux de BERMERICOURT
- 220 baguettes et 130 viennoiseries de la boulangerie de LOIVRE
- 345 exposants dont 20 professionnels sur 1035 mètres linéaires !!!

Rendez-vous l'année prochaine en espérant la même météo et le même succès.

Commémoration



Le conseil municipal exprime sa gratitude à tous les participants de la commémoration du 8 mai 1945. Votre présence et votre engagement ont contribué à faire de cet événement un moment de souvenir, de réflexion et de solidarité.

Ensemble, nous avons rendu hommage à ceux qui ont donné leur vie pour notre liberté. Continuons à préserver leur mémoire et à travailler pour un avenir de paix et de tolérance.

Réunion publique : projet sur l'espace de l'ancien silo

Le 26 juin, le Conseil Municipal a présenté le projet d'aménagement de l'espace de l'ancien silo. Plus de 220 personnes intéressées y ont assisté. Claudine ROUSSEAU a rappelé que ce projet est à l'étude, ouvert et participatif. Le Conseil Municipal a écouté et entendu les inquiétudes et propositions des habitants : espace de vie pour les jeunes et les aînés, projet pas assez vert, guinguette, interrogation sur l'aire de camping-car, rue de Verdun dangereuse....

Afin de recueillir le plus grand nombre d'avis, une boîte à idées est mise en place devant la mairie. Chacun pourra ainsi s'exprimer librement jusque fin octobre 2023.

Soyez nombreux à apporter vos idées !



Kermesse des écoles

La fête de fin d'année des écoles maternelle et élémentaire s'est déroulée vendredi 23 juin sous un beau soleil.

Les 200 enfants ont présenté des danses et à un chant à leurs familles.

Ils ont ensuite pu s'amuser sur les stands de jeux gratuits, installés par les parents bénévoles (pêche aux canards, tir au but, parcours équilibre et bien d'autres).

L'APEGLB et le comité des fêtes ont admirablement géré la restauration (barbecue, frites et boissons).

La soirée s'est poursuivie tard dans la nuit par la fête de la musique. Les enseignants adressent leurs sincères remerciements aux nombreux bénévoles et associations qui ont fait de cette fête une réussite et un beau souvenir aux enfants.





Le 29 mai après-midi, près de l'église, enfants et parents se sont amusés à créer hôtels à insectes et nichoirs, dans le cadre de la Fête de la Nature, organisée par la commune.

Les enfants ont apporté leur soif d'apprendre et leur curiosité. Les parents ont amené un peu de sagesse pour que le bricolage soit sécurisé, l'usage d'un marteau n'est pas chose évidente pour les tous petits. Ils ont aussi pu découvrir les insectes et oiseaux qui peuvent venir s'abriter dans les créations. Les matériaux et fournitures étaient fournis par la commune avec la collaboration du comité « Loivre en transition ».

A la fin de ces ateliers, une collation était offerte par la commune à l'ensemble des participants et les enfants sont repartis avec leur(s) réalisation(s).

A l'occasion de cet évènement, les enfants de la classe de CM1 ont réalisé un hôtel à insectes que vous pouvez découvrir dans le massif végétal, à l'entrée de l'école primaire.



Nettoyage de la Loivre



Quoi de plus agréable que de se promener le long de la Loivre et du canal sans que des déchets ne viennent alerter le regard.

Un nettoyage de la Loivre a été organisé le samedi 10 juin. Mégots, plastiques, canettes et bouteilles, sacs de déjection canine, mouchoirs et autres ont été récoltés. La propreté est l'affaire de tous, partageons notre responsabilité et notre savoir-être.

Bruits gênants

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

- ⇒ **les lundis, mardis, mercredis, jeudis et vendredis :**
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 19h30
- ⇒ **les samedis : de 9h à 12h et de 15h à 19h**
- ⇒ **les dimanches et jours fériés : de 10h à 12h**

Sanctions pénales : les peines encourues en cas d'infractions aux dispositions particulières de cet arrêté et des dispositions qui en découlent sont des contraventions de 3^{ème} classe (450 € au plus). Arrêté préfectoral du 27/02/1990.

Les crottes de chiens



Les crottes de chien sont toujours un sujet de débat. A défaut de lieux spécialement aménagés pour recevoir les déjections, **les propriétaires sont tenus de ramasser les déjections et de les éliminer comme déchets ménagers.**

Rappel des horaires de permanence de la mairie

Lundi – Mardi – Jeudi – Vendredi : de 11h à 12h
Mercredi : fermée
Samedi : de 9h30 à 12h

Rendez-vous avec le Maire et les Adjointes : le samedi matin

LES BONS GESTES AU QUOTIDIEN

A LA MAISON : JE REJETTE EN RESPONSABLE, TOUT EN FAISANT DES ECONOMIES

Je ne verse pas les huiles de friture dans l'évier de ma cuisine ou dans mes toilettes = risques de colmatage des canalisations de ma maison.



Huiles alimentaires usagées :
Verser dans une bouteille ou autre contenant, puis déposer à la déchetterie ou dans la poubelle à ordures ménagères.

Je vide le contenu de mes assiettes et des plats dans la poubelle à ordures ménagères avant de faire la vaisselle :
Préservation de mes canalisations



Evite ainsi de dépenser en frais de plombier : Source d'économies

Je ne jette pas dans mes lavabos, éviers, toilettes... **les médicaments** périmés ou non utilisés :
Source de pollution non traitée à la station dépuraton



A rapporter en pharmacie

Lingettes (même biodégradables), serviettes hygiéniques et tampons, couches bébé, préservatifs, cotons tiges, mégots de cigarettes :
Poubelle à ordures ménagères



Tubes de papier toilette (même biodégradables) : **tri sélectif**

Je n'abuse pas des produits ménagers type déboucheur liquide, détartrant, ni des lessives ... pour l'entretien de mes éviers, sols, baignoires et WC : ces produits peuvent perturber les bactéries chargées du traitement des eaux et finir à la rivière.



Pour les produits d'entretien industriels et la lessive, je préfère les produits biodégradables, respectueux de l'environnement.
A SAVOIR
Utiliser plus de produit ne signifie pas que le linge sera mieux lavé ...

DANS LA RUE AUSSI, J'AGIS EN RESPONSABLE !

Les avaloirs d'eaux pluviales ne sont pas des poubelles, je n'y jette pas de déchets...



Papiers, canettes de boissons, bouteilles en plastiques, mouchoirs, sacs à crotte, restes de sandwich... :
Poubelles publiques
A défaut, je conserve mes déchets pour les déposer dans ma poubelle à ordures ménagères ou au tri sélectif.

Je ne lave pas ma voiture dans la rue ou sur un parking et je n'y fais pas la vidange : c'est interdit car cela génère une pollution aux hydrocarbures.



Je vais dans les stations de lavage ou les garages professionnelles car ils sont équipés de débourbeurs séparateurs d'hydrocarbure.

Après des travaux de façade (crépi, peinture...) : je ne nettoie pas tout à grande eau vers le caniveau = pollution directe du milieu naturel.



Je balaie et je récupère la plus grosse partie des débris.

Adopter des bons gestes au quotidien est bénéfique à notre environnement, mais aussi à notre porte-monnaie !

Commune de LOIVRE
Directeur de publication : Claudine ROUSSEAU
Comité de Rédaction : Maria KUENTZ - Stéphanie LALINNE - Pascal PRUD'HOMME
Réalisation : Maria KUENTZ - Impression : MAJUSCULE - Juillet 2023